	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 1/13
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 07/2020
<b>EtO 10-19 % -- CO<sub>2</sub> 81-90 %</b>		<b>MTGxxx</b>

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial	Mélange 10-19% d'oxyde d'éthylène / 81-90% de dioxyde de carbone
Description chimique	10-19% d'oxyde d'éthylène / 81-90% de dioxyde de carbone
N° CAS	-
N° CE	-
N° Index	-
N° d'enregistrement	-
Formule chimique	C <sub>2</sub> H <sub>4</sub> O, CO <sub>2</sub>

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations pertinentes identifiées	Industriel et professionnel Gaz de test ou d'étalonnage Utilisation en laboratoire Réaction chimique/synthèse Contacter le fournisseur pour plus d'information sur l'utilisation
Utilisations déconseillées	Utilisation grand public déconseillée

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	MULTIGAS Route de l'Industrie 102 CH-1564 Domdidier
Téléphone	+41 (0) 26 676 94 94
Adresse e-mail	<a href="mailto:info@multigas.ch">info@multigas.ch</a>

### 1.4. Numéros d'appel d'urgence

145 (Centre de toxicologie Zurich) ou +41 (0) 44 251 51 51  
 +41 (0) 26 676 94 94 (Multigas)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Gaz inflammables, Catégorie 1	H220
Gaz chimiquement instable, Catégorie A	H230

**EtO 10-19 % -- CO<sub>2</sub> 81-90 %**
**MTGxxx**

Gaz sous pression : Gaz liquéfié	H280
Toxicité aiguë (ingestion: gaz) Catégorie 4	H302
Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2	H315
Lésions oculaires graves/irritation oculaire. Catégorie 2	H319
Toxicité aiguë, Inhalation. Catégorie 3	H331
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3	H335
Mutagenicité sur les cellules germinales. Catégorie 1B	H340
Cancérogénicité. Catégorie 1B	H350i
Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. Catégorie 1B	H360Fd
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 1	H372

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger



GHS02

GHS04

GHS07


GHS08

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H220	Gaz extrêmement inflammable
H230	Peut exploser même en l'absence d'air
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
H302	Nocif en cas d'ingestion
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H331	Toxique par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H340	Peut induire des anomalies génétiques
H350	Peut provoquer le cancer
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 3/13
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 07/2020
<b>EtO 10-19 % -- CO<sub>2</sub> 81-90 %</b>		<b>MTGxxx</b>

### Conseils de prudence

P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer
P260	Ne pas respirer les gaz, vapeurs
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau
P304+P340+P315	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter immédiatement un médecin
P305+P351+P338+P315	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin
P405	Garder sous clef
P410+P403	Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé

### 2.3. Autres dangers

Aucun


## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Nom	Identificateur de produit	Concentration	Classification
Dioxyde de carbone	(N° CAS) 124-38-9 (N° CE) 204-696-9 (N° index) --- (N° d'enregistrement) --	≥ 81% - ≤90%	Press. Gas (Liq.), H280
Oxyde d'éthylène	(N° CAS) 75-21-8 (N° CE) 200-849-9 (N° index) 603-023-00-X (N° REACH) 01-2119432402-53	≥10% - ≤19%	Flam. Gas 1, H220 Chem. Unst. Gas A, H230 Press. Gas (Liq.), H280 Acute Tox. 3 (Inhalation: gas), H331 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Muta. 1B, H340 Carc. 1B, H350 STOT SE 3, H335 STOT RE 1, H372

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 4/13
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 07/2020
<b>EtO 10-19 % -- CO<sub>2</sub> 81-90 %</b>		<b>MTGxxx</b>

### 3.2. Mélanges

Non déterminé

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant
<b>En cas d'inhalation</b>	En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin
<b>En cas de contact avec la peau</b>	Laver au savon avec une grande quantité d'eau
<b>En cas de contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin
<b>En cas d'ingestion</b>	Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut causer une irritation de la cornée (avec un trouble temporaire de la vue)

Peut causer une irritation de la peau

Peut causer une irritation des voies respiratoires, des éternuements, des toux, une sensation de brûlure de la gorge avec une sensation de contraction du larynx et des difficultés respiratoires

Se reporter à la section 11


### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Dioxyde de carbone, les poudres chimiques et les mousses spéciales, à condition de pouvoir stopper toute fuite. Dans le cas contraire, il est préférable d'éloigner de la flamme tout autre élément combustible et de laisser brûler
	Refroidir à l'aide d'un brouillard d'eau les fûts exposés ou ayant été exposés au feu, sachant que l'oxyde d'éthylène continue à brûler en présence d'eau jusqu'à dilution dans 22 fois son volume
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser de jet d'eau

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 5/13
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 07/2020
<b>EtO 10-19 % -- CO<sub>2</sub> 81-90 %</b>		<b>MTGxxx</b>

## **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

### **Risques spécifiques**

En cas d'incendie ou de chaleur excessive, des produits de décomposition dangereux peuvent se former

L'exposition au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients

### **Produits de combustion dangereux**

En cas d'incendie la décomposition thermique peut conduire aux fumées toxiques et/ou corrosives suivantes: oxydes de carbone

## **5.3. Information supplémentaire**

Les récipients fermés peuvent être refroidis au moyen d'eau pulvérisée

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz

Assurer une ventilation adéquate

Enlever toute source d'ignition

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs

Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses

Équipement de protection individuel, voir section 8

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Essayer d'arrêter la fuite

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ventiler la zone

Maintenir la zone évacuée et débarrassée de toute source d'inflammation jusqu'à l'évaporation complète du liquide répandu (sol débarrassé de givre)

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir aussi les sections 8 et 13.


## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer  
Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques

Pour les précautions, voir section 2.2

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 6/13
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 07/2020
<b>EtO 10-19 % -- CO<sub>2</sub> 81-90 %</b>		<b>MTGxxx</b>

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré

Température de stockage recommandée 2 - 8 °C

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### 8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composant	N° CAS	Valeur type d'exposition	Paramètre de contrôle	Source
Dioxyde de carbone	124-38-9	VME	5000 ppm	SUVA : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
			9000 mg/m <sup>3</sup>	
		VLE	-	SUVA : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
			-	
Oxyde d'éthylène	75-21-8	VME	1 ppm	SUVA : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
			2 mg/m <sup>3</sup>	
		VLE	-	SUVA : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
			-	

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### **8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Maintenir une ventilation d'extraction appropriée localement et de l'ensemble

Utiliser des détecteurs avec alarme quand des gaz toxiques / asphyxiants peuvent s'échapper

#### **8.2.2. Équipements de protection individuelle**

##### **Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de sécurité étanches et un écran facial lors des opérations de transvasement ou de déconnexion des lignes de transfert. Norme EN 166


##### **Protection de la peau**

Manipuler avec des gants.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive

##### **Contact par éclaboussures**

Matériel: caoutchouc butyle

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 7/13
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 07/2020
<b>EtO 10-19 % -- CO<sub>2</sub> 81-90 %</b>		<b>MTGxxx</b>

épaisseur minimum: 0,3 mm

délai de rupture: 10 min

**Contact de longue durée**

Matière: caoutchouc butyle

Temps de pénétration: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,7 mm

Disposer d'un vêtement de protection approprié, résistant aux produits chimiques, prêt à être utilisé en cas d'urgence. Norme EN943-1

**Protection respiratoire**

Appareil respiratoire autonome (ARA) ou un masque à air à pression positive doivent être utilisés dans des atmosphères sous oxygénées Norme EN 137 - Dispositif autonome à air comprimé et masque complet du visage

**8.2.3. Contrôles d'exposition ambiante**


-

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**Aspect**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>État physique à 20°C / 101.3kPa</b></li> <li>• <b>Couleur</b></li> </ul>	<p>Gaz</p> <p>Incolore</p>
<b>Odeur</b>	Donnée non disponible
<b>Seuil olfactif</b>	Donnée non disponible
<b>pH</b>	Donnée non disponible
<b>Point de fusion / Point de congélation</b>	Donnée non disponible
<b>Point d'ébullition</b>	Donnée non disponible
<b>Point d'éclair</b>	-57°C (Coupelle fermée)
<b>Vitesse d'évaporation</b>	Donnée non disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Gaz extrêmement inflammable
<b>Limites d'explosivité</b>	2.6 – 100%
<b>Pression de vapeur [20°C]</b>	1.4 bar
<b>Pression de vapeur [50°C]</b>	3.95 bar
<b>Densité de vapeur</b>	Donnée non disponible
<b>Densité relative, liquide (eau=1)</b>	Donnée non disponible
<b>Densité relative, gaz (air=1)</b>	1.5
<b>Hydrosolubilité</b>	Donnée non disponible
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	Donnée non disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	429°C

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 8/13
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 07/2020
<b>EtO 10-19 % -- CO<sub>2</sub> 81-90 %</b>		<b>MTGxxx</b>

<b>Température de décomposition</b>	env. 560°C
<b>Viscosité</b>	Donnée non disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Donnée non disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Donnée non disponible

## 9.2. Autres informations

<b>Masse molaire</b>	Donnée non disponible
<b>Température critique [°C]</b>	196°C
<b>Densité relative, gaz</b>	Le gaz ou la vapeur sont plus lourds que l'air. Peut s'accumuler dans des zones limitées, en particulier dans les points bas et les sous-sols

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Donnée non disponible

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage  
 Peut polymériser  
 Peut réagir de manière explosive même en l'absence d'air

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Peut former un mélange explosif avec l'air  
 Peut réagir violemment avec les oxydants  
 L'oxyde d'éthylène est un composé extrêmement réactif. Il réagit violemment ou peut polymériser de façon explosive à haute température ou en cas de contamination par les acides, les bases, les sels, les matériaux combustibles, les oxydants, les chlorures de fer, d'aluminium, de bore et d'étain, les oxydes de fer (la rouille) et d'aluminium  
 Avec l'eau, le produit forme des hydrates qui précipitent en dessous de 12 °C et peuvent obturer dangereusement les canalisations  
 L'oxyde d'éthylène peut contenir, à l'état d'impuretés, des traces d'acétylène qui, au contact de certaines poudres métalliques telles que cuivre, argent, mercure ou magnésium, peuvent donner naissance à des acétylures instables, sources d'explosion


### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. – Ne pas fumer

### 10.5. Matières incompatibles

Alcools, métaux alcalins, ammoniacque, oxydants, métaux chimiquement actifs et leurs sels



	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 9/13
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 07/2020
<b>EtO 10-19 % -- CO<sub>2</sub> 81-90 %</b>		<b>MTGxxx</b>

Pour plus d'informations sur la compatibilité, se référer à la norme ISO 11114

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu : oxydes de carbone

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

<b>Toxicité aiguë</b>	Toxique par inhalation
<b>Corrosion cutanée / irritation cutanée</b>	Provoque une irritation cutanée
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Provoque une sévère irritation des yeux
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Donnée non disponible
<b>Mutagénicité des cellules</b>	Peut induire des anomalies génétiques
<b>Cancérogénicité</b>	Cancérogène possible pour l'homme
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Donnée non disponible
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>	Peut causer une irritation des voies respiratoires Destruction des globules rouges (poison hémolytique)
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée Destruction des globules rouges (poison hémolytique)
<b>Danger par inhalation</b>	Donnée non disponible

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**


<b>Evaluation</b>	Toxique par inhalation
-------------------	------------------------

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Substance rapidement biodégradable. Persistance improbable

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pas de bioaccumulation à attendre en cas de log Kow bas (log Kow<4)  
Voir section 9

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 10/13
		Edition révisée n° : 10.0 Date de révision : 07/2020
<b>EtO 10-19 % -- CO<sub>2</sub> 81-90 %</b>		<b>MTGxxx</b>

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible. L'évaluation du caractère PBT / vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée

#### 12.6. Autres effets néfastes

Nocif pour les organismes aquatiques

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

<b>Produit</b>	Ne doit pas être rejeté dans l'atmosphère Brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration Renvoyer au fournisseur le produit non consommé dans son récipient d'origine
<b>Emballages contaminés</b>	Renvoyer au fournisseur le produit non consommé dans son récipient d'origine
<b>Code OMoD</b>	16 05 04 Gaz en récipients sous pression (y compris halons) contenant des substances dangereuses

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

Transport par route/rail ADR / RID	Transport par mer IMDG	Transport par air IATA
1041	1041	1041

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport par route/rail ADR / RID	Transport par mer IMDG	Transport par air IATA
Mélange d'oxyde d'éthylène et de dioxyde de carbone (Oxyde d'éthylène)	ETHYLENE OXIDE AND CARBON DIOXIDE MIXTURE (Ethylene oxide)	ETHYLENE OXIDE AND CARBON DIOXIDE MIXTURE (Ethylene oxide)

**EtO 10-19 % -- CO<sub>2</sub> 81-90 %**
**MTGxxx**
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Etiquetage



ADR/RID

IMDG

IATA

 2.3 : Gaz toxiques  
 2.1 : Gaz inflammables

**14.4. Groupe d'emballage**

ADR/RID

IMDG

IATA

Non déterminé

**14.5. Dangers pour l'environnement**

ADR/RID

IMDG

ICAO-TI / IATA-DGR

Non

No

No

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Donnée non disponible

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**
**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**


Une évaluation du risque chimique (CSA) a été faite pour ce produit

**RUBRIQUE 16: Autres informations**
**Indications de changement**

Fiche de données de sécurité revue selon le règlement de la commission (EU) 2015/830

**Abréviations et acronymes**

 ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route  
 CAS : Identifiant numérique attribué par le Chemical Abstract Service (USA)

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 12/13
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 07/2020
<b>EtO 10-19 % -- CO<sub>2</sub> 81-90 %</b>		<b>MTGxxx</b>

CLP :	Classification Labelling Packaging - Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage
CSA :	Chemical Safety Assessment - Évaluation de la sécurité chimique
DNEL :	Niveau sans effet dérivé
EIGA :	European Industrial Gases Association
EINECS :	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées
EPI :	Equipements de protection individuelle
EN :	European Norm -Norme Européenne
ETA :	Estimation de la Toxicité Aiguë
IATA :	International Air Transport Association - Association internationale du transport aérien
IMDG Code :	International Maritime Dangerous Goods Code - Code pour le transport maritime international des marchandises dangereuses
LC50 :	Lethal Concentration - Concentration létale pour 50% de la population testée
PBT :	Persistent, Bioaccumulable et Toxique
REACH :	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals - Règlement (CE) no 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances RID - Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
RMM :	Risk Management Measures - Mesures de gestion des risques
STOT-SE :	Specific Target Organ Toxicity - Single Exposure; Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.
UN :	United Nations - Nations Unies
vPvB :	very Persistent and very Bioaccumulable - très persistant et très bioaccumulable

### Texte complet des Phrases-H et P citées dans les sections 2 et 3

#### Mentions de danger

H220	Gaz extrêmement inflammable
H230	Peut exploser même en l'absence d'air
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
H302	Nocif en cas d'ingestion
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H331	Toxique par inhalation

**EtO 10-19 % -- CO<sub>2</sub> 81-90 %**

H335	Peut irriter les voies respiratoires
H340	Peut induire des anomalies génétiques
H350	Peut provoquer le cancer
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

**Conseils de prudence**

P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer
P260	Ne pas respirer les gaz, vapeurs
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau
P304+P340+P315	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter immédiatement un médecin
P305+P351+P338+P315	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin
P405	Garder sous clef
P410+P403	Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé

**Information supplémentaire**

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs.  
Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide